

RÔLE DES ACTEURS COUTUMIERS DANS LA GESTION DES CONFLITS FONCIERS INTRA FAMILIAUX A SAHEINKRO

De n’Zia Stéphanie Goli,

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d’Ivoire

Landry Yves FALLÉ

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d’Ivoire

landryfalle@gmail.com

Résumé

Les conflits intra familiaux sont une réalité à Bouaké, précisément dans le village de Sabeinkro. L’objectif de cette étude est de faire ressortir le rôle des différents acteurs coutumiers qui interviennent dans la gestion de ces conflits. Cette recherche s’inscrit dans une démarche qualitative et les méthodes de collecte de données mobilisées sont la recherche documentaire, l’observation directe et le guide d’entretien. Aussi la théorie d’analyse est l’approche compréhensive. Ainsi les résultats de cette étude ont montré que les acteurs coutumiers ont des rôles bien précis à des échelles différentes lors des règlements des conflits intra familiaux à Sabeinkro. Ces différentes interventions ont pour but de trouver une issue heureuse aux conflits présentés, pour une cohabitation plus sereine et harmonieuse au sein des familles.

Mots clés : *Rôle, Acteurs Coutumiers, Gestion, Conflits Fonciers, Inter villageois*

Abstract

Intra-family conflicts are a reality in Bouaké, precisely in the village of Sabeinkro. The objective of this study is to highlight the role of the different customary actors who intervene in the management of these conflicts. This research is part of a qualitative approach and the data collection methods used are documentary research, direct observation and the interview guide. Also the analysis theory is the comprehensive approach. Thus the results of this study showed that customary actors have very specific roles at different scales during the resolution of intra-family conflicts in Sabeinkro. These different interventions aim to find a happy outcome to the conflicts presented, for more serene and harmonious cohabitation within families.

Keys words : *role, customary actors, management, land conflicts, inter-villagers*

Introduction

L’occupation des parcelles de terre fait l’objet de concurrence entre acteurs débouchant souvent sur des conflits fonciers en Afrique, particulièrement en Côte d’Ivoire (Lamarche, 2019 : 3). Ce processus d’accès à la terre s’est accentué avec l’urbanisation de nombreuses villes de Côte d’Ivoire telles qu’Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Korogho

etc. (Oura, 2012 : 5). Cet état de fait favorise une compétition foncière marquée par la rareté des terres et des transactions foncières développées par de nombreux acteurs de ce secteur (Hadrien, 2021 :11). Cette situation crée souvent des conflits au sein des communautés, qui sont multiples et d'origines diverses (Kipré, 2003 : 138). Ceux-ci mobilisent un bon nombre d'acteurs pour leur résolution. La ville de Bouaké n'est pas épargnée par cette atmosphère conflictuelle concernant le foncier. Elle connaît de nombreux conflits liés au foncier sur bon nombre d'espaces urbains et villageois. Mais c'est le village de Saheinkro qui attire notre attention. Ce village qui avait la particularité d'être un havre de paix, est en proie depuis un moment à un nombre important de conflits liés au foncier. Ces conflits mobilisent des mécanismes de résolution et des acteurs pour trouver des solutions à ce phénomène (Fallé, 2018 : 27). C'est dans cette perspective que les mécanismes coutumiers de résolution mobilisés en tant que première instance de gestion des crises foncières tente d'apporter des solutions aux conflits qui se présentent à eux (Kana, 2019 : 322). Chaque acteur mobilisé joue un rôle bien précis lors des séances de gestion de ces conflits. Quel est donc le rôle des acteurs lors de la gestion des conflits intrafamiliaux ?

C'est justement sur le rôle des acteurs coutumiers dans la résolution des conflits entre membres de la même famille à Saheinkro que va porter notre réflexion. En effet, beaucoup d'auteurs ont abordé certains thèmes sur les conflits fonciers dans leurs recherches tels que les origines, la récurrence des conflits, les conflits sur les terrains lotis etc. mais il n'existe quasiment pas d'écrits sur le rôle des acteurs coutumiers dans la gestion des conflits fonciers intra familiaux à Saheinkro. C'est fort de cela que nous avons décidé de porter notre réflexion sur ce phénomène. L'objectif principal de notre recherche est de montrer le rôle précis des acteurs coutumiers dans la gestion des conflits fonciers au sein des familles à Saheinkro. La présence des autorités coutumières dans le processus de gestion des conflits foncier intra familiaux à Saheinkro est une réalité. Notre travail donc va s'articuler autour de trois axes essentiels, la partie méthodologie, puis les résultats enfin la partie discussion. A ces différentes parties nous ajouterons une conclusion.

1. Méthodologie

Notre recherche s'inscrit dans une démarche qualitative. Les outils de collecte choisis pour notre investigation s'articulent autour des points suivants : la délimitation du champ de l'étude, le champ géographique, sociologique, les outils de collecte d'informations, l'échantillonnage, et les théories d'analyse requises pour notre étude.

1.1. La délimitation du champ d'étude

1.1.1. Le Champ géographique

Notre site d'étude se situe à Bouaké. Cette ville est la deuxième plus grande et est positionnée au centre de la Côte d'Ivoire. C'est dans cette localité que se trouve le village de Saheinkro. Celui-ci peut être localisé sur la route de Béoumi plus précisément à côté du village de Tchélékro. Aujourd'hui, il est devenu un quartier à part entier de Bouaké à cause de l'urbanisation accélérée de cette ville qui a absorbé tous les villages aux alentours.

1.2. Le champ sociologique

Pour se faire, notre étude va s'effectuer autour des acteurs coutumiers impliqués dans la gestion des conflits fonciers à Saheinkro. Nous avons donc mené nos enquêtes en tenant compte des différents acteurs, surtout de leurs rôles et des familles susceptibles de vivre ces conflits. Dans cette perspective, nous nous sommes rendus chez le chef du village et ses notables, le chef de terre de Saheinkro puis visité certaines familles concernées.

1.3. Techniques et outils de collecte de données

Les techniques et outils de collecte de données constituent un ensemble de procédés opérationnels de recueil et d'analyse de données. Cette opération a consisté à la précision des techniques qui vont nous servir à la collecte des données sur notre terrain de recherche.

1.3.1. La recherche documentaire

C'est un ensemble de méthodes de collecte d'informations à partir des documents (livres, articles scientifiques, mémoires, thèses, site internet etc.). Elle nous a permis de collecter un certain nombre d'informations concernant notre objet d'étude.

1.3.2. Entretiens individuels

Les entretiens nous ont permis de recueillir des informations auprès de la chefferie traditionnelle, des familles en conflit. Il s'agit des questions relatives aux conflits fonciers, à leur gestion et les acteurs coutumiers mobilisés. Pour cette étude, nous avons opté pour l'entretien semi-directif.

1.3.2.1. Entretien semi-directif

L'entretien semi-directif est une technique qui permet d'obtenir les points de vue, les réflexions et les connaissances particulières aux particuliers qui disposent des informations auxquelles l'enquêteur ne peut avoir accès par d'autres moyens. L'utilisation de cette technique nous a permis d'approfondir la compréhension de certains faits nécessitant des explications. La particularité de cette méthode de collecte réside dans le fait qu'elle permet d'obtenir des données à partir des questions ouvertes. Il a été soumis aux enquêtés autour des rubriques suivantes : les conflits fonciers intra familiaux, les instances coutumières, les acteurs liés à la gestion des conflits fonciers.

1.4. Échantillonnage

1.4.1. Population cible

Dans le cadre de notre étude, il est question des groupes de personnes vivant sur un espace donné, particulièrement à Saheinkro. Plusieurs acteurs constituent notre population cible. Il s'agit des autorités coutumières (chef du village, le chef de terre et ses notables) qui participent aux instances de gestion coutumières des conflits et des familles en conflit.

1.4.2. Critères de choix

Notre recherche nécessite la mise en œuvre d'un critère permettant l'inclusion ou l'exclusion de certains acteurs. Dans notre étude, les acteurs concernés sont les familles concernées par les conflits et les instances coutumières mobilisées dans la gestion des conflits fonciers.

1.4.3. Technique d'échantillonnage

L'échantillonnage est une partie de l'univers qui permettra par extrapolation de connaître la caractérisation de la totalité de l'univers (Firdion, 2012 :70). Comme technique nous avons opté pour le choix raisonné. C'est une méthode de sélection d'un échantillon par laquelle

la représentation est assurée par une démarche raisonnée (Campenhoudt, Quivy, 2017 : 10). Ce choix se justifie par le fait que tous les acteurs ne jouent pas le même rôle lors des résolutions des conflits fonciers à Saheinkro. Ainsi, cette approche nous a permis de nous diriger vers des personnes susceptibles de nous donner des informations crédibles.

1.4.4. La taille de l'échantillon

Nous avons utilisé la méthode qualitative par conséquent notre échantillon est composé de quatre personnes (04) personnes puisque c'est la qualité des informations qui nous intéresse ici. Ce nombre nous a permis de récolter assez d'informations sur certaines situations conflictuelles familiales et le rôle des autorités coutumières dans la gestion des conflits fonciers à Saheinkro. Ainsi, nous avons réparti les acteurs interrogés comme suit dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 1 : *les acteurs coutumiers interrogés à Saheinkro*

Conflits observés	Nombres
Chef de village	01
Notables	03
Chef de terre	01
Familles concernées	05
Total	10

Source : Enquête de terrain, 2023

1.5. Le cadre d'analyse

1.5.1. L'approche compréhensive

Dans le cadre de notre étude nous avons mobilisé l'approche compréhensive. Elle accorde la primauté à la compréhension de l'acteur action « l'action sociale » (weber, 1922 : 12). Dans cette approche, les acteurs en action ne peuvent être compris sans la prise en compte de leur propre perception en pénétrant dans leurs univers de sens, logiques et motivations. Celle-ci, nous a permis de comprendre les origines des conflits fonciers intra familiaux, leur manifestation et le rôle des acteurs coutumiers locaux dans la gestion de ces conflits. Ce rôle qui est spécifique à chaque acteur mobilisé dans ces conflits.

2. Résultats

2.1. Identification et origine des conflits fonciers inter villageois À Saheinkro

2.1.1. Une multiplicité de conflits relevés à Saheinkro

Le village de Saheinkro connaît plusieurs types de conflits fonciers ainsi que les conflits intra familiaux. Ils se présentent sous plusieurs formes et ont des origines diverses. Dans le tableau ci-dessous sont détaillés les conflits intra familiaux recensés.

Tableau 2 : *Conflits intra familiaux recensés à Saheinkro*

Conflits intra familiaux recensés	Nombres
Dispute autour de l'héritage et de l'hériter du foncier familial	01
Raréfaction de terres familiales	01
Vente illégale des terres familiales	01
L'accapuration de terres d'un individu ou d'une famille par un membre de la famille	01
La remise en cause des terrains octroyés à une autre famille ou individus	01
Total	05

Source : Enquête de terrain, 2023

2.2. Origine et manifestations de ces conflits des différents types de conflits intra familiaux recensés

2.2.1. Origine des conflits foncier intra familiaux

Ces conflits prennent forme au sein des familles, du cercle familial au sens large du terme dans la communauté villageoise de Saheinkro. Ils opposent plusieurs acteurs dans la famille autour des questions liées à la terre (chef de famille, membres de famille, héritiers etc.) Ces conflits naissent généralement de la mésentente entre membres de la famille pour le contrôle et la gestion des parcelles de terres familiaux à Saheinkro.

2.2.2. Les manifestations des différents conflits intra familiaux

2.2.2.1. Dispute autour de l'héritage et de l'hériter du foncier familial

Le problème d'héritage est l'un des plus cruciaux dans les conflits intra familiaux. Ceux-ci se traduit par le refus de considérer, reconnaître l'autorité de l'héritier choisi sur les terres familiales dont il a gestion. Cette situation est source de conflits au sein de la famille. Ainsi de nombreuses disputes surgissent dans le choix de l'individu dans la gestion des terres familiaux. Aussi devant la volonté de certains héritiers à vouloir prendre leur part d'héritage, s'oppose un refus catégorique de certains membres de famille.

Les conflits familiaux sont souvent liés à la succession des héritiers, propriétaires ou la lignée des acteurs terriens. Ceux-ci susceptible de gérer les biens familiaux terriens, leur légitimité ou autorité est très souvent contestée par d'autres membres de la même famille restreinte ou élargie. Mettant en mal ses prises de décisions concernant les questions foncières familiales. C'est ce que APY membre de la notabilité confirme :

« Il y a des familles où ils ont beaucoup de problèmes sur l'héritage de la terre. Chaque jour, il y a des disputes là-bas. Il y a des groupes ou des personnes qui cherchent à récupérer leur héritage car ils ne veulent pas reconnaître le chef de leur terre, et les autres ne veulent pas. Certains aussi refusent de reconnaître l'autorité du chef de famille sur les terres de l'héritage. Ça pose beaucoup de problèmes dans la famille. »

2.2.2.2. Raréfaction de terres familiales

Le manque de terres familiales est source de conflits au sein des familles. Le patrimoine familial foncier étant en constante régression, conduit à une course des acteurs familiaux dans l'acquisition des terres. Cette situation favorise une compétition foncière entre membres de la famille souvent farouche, qui débouchent sur des conflits. C'est ce que QYT chef de famille explique à travers ces propos : « Aujourd'hui, les familles n'ont plus de terres, ce qui reste là, les parents demandent beaucoup, ce qui fait que pour avoir ça, c'est pas facile, souvent même y a des palabres jusqu'à aussi des morts. »

2.2.2.3. Vente illégale des terres familiales

Certains membres d'une même famille vendent des terrains familiaux qui ne leur appartiennent pas mais au patrimoine familial, à des personnes hors de la famille immédiate, à des particuliers. Ceci se fait sans décision officielle d'un membre de la famille ou de la gestion du patrimoine foncier, créant des situations inconfortantes, sources de conflits. TRU membre de la notabilité s'inscrivant dans le même ordre d'idées affirme que : « Pour des questions d'argent beaucoup de frères, de sœurs de la même famille vendent des terres sans demander l'autorisation à leur chef de famille ou se cachent, font des papiers et vendent les terrains là. Vous voyez et ça devient un problème au niveau des familles qu'on doit gérer, c'est compliqué »

2.2.2.4. L'accapuration de terres d'un individu par un autre membre de la même famille

La prise sans préavis ou avec force des terres appartenant à un membre par un autre membre de la même famille est source de conflits.

C'est ce qui explique HLM chef de famille : « Ici, il faut avoir le courage, dans les familles, y a beaucoup de méchanceté, on arrache les terres des plus petits et faibles pour en prendre possession. Souvent même on dit on va te tuer en sorcellerie et ça devient un autre palabre. Pour ne pas mourir ou qu'on te jette un sort les gens viennent nous voir pour régler ça »

2.2.2.5. La remise en cause des terrains octroyés à une autre famille ou individu

Lorsqu'il y a abondance de terrains familiaux, le chef de famille peut donner des terres inutilisées à d'autres personnes pour des activités champêtres. Ce don est souvent remis en cause par un autre membre de la famille qui juge cet acte inopportun et tente de récupérer ces terres par divers moyens. Ce qui met en mal l'autorité du donneur familial face à son bienfaiteur créant ainsi des conflits entre différents membres de la famille. C'est ce QFH confirme à travers ces propos : « Affaire de terrain de famille, c'est beaucoup compliqué. Souvent on te donne terrain, un autre vient t'arracher pour n'est rien. Ça fait mal à celui qui t'a donné et ça devient palabre entre les frères la ou les sœurs là de la même famille, voilà. »

2.2.2.6. Le non-respect des limites des terres familiales

Ceux-ci opposent deux ou plusieurs membres d'une famille sur la délimitation des parcelles de terre obtenus. En effet, le problème de frontière définitive au sein des familles existe et certains éprouvent des difficultés à reconnaître les limites de terre à cause de la valeur vénale qu'a prise le foncier à Saheinkro. Aussi la non-maîtrise ou au refus d'accepter les limites de terres familiaux attribués favorisent les conflits. Les membres de famille à la recherche de terres cultivables ont tendance à s'approprier volontairement ou involontairement des terres n'appartenant pas à leurs domaines. Cette attitude favorise des conflits entre différents acteurs familiaux. C'est ce que PLO chef de famille confirme en affirmant que : « dans les familles beaucoup refusent de respecter les limites qu'eux-mêmes leurs parents leur ont donné. Il y a n'en qui font exprès d'aller prendre terrain de leurs frères sans avertir or ils savent que leur limite n'est pas là-bas et quand il se plaint ça devient palabre. »

2.3. La gestion des conflits par les acteurs coutumiers mobilisés à Saheinkro

Le système de gestion coutumière est un mécanisme traditionnel de résolution des conflits fonciers. C'est une approche qui mobilise les acteurs locaux traditionnelle (chef de village, de terre, notables etc..).

2.3.1. Le rôle des acteurs coutumiers dans la gestion des conflits

L'identification des acteurs intervenants dans les mécanismes coutumiers de résolution de conflits permet de comprendre le rôle et les relations existantes entre les différents entre eux.

2.3.1.1. Le chef du village

Le chef du village est le représentant de la chefferie traditionnelle à Saheinkro. Le chef a pour mission principale de veiller et gérer les affaires courantes des populations villageoises de Saheinkro. Il est aussi chargé du règlement des problèmes du village notamment ceux liés au foncier. S'agissant des conflits fonciers intra familiaux, il y intervient dans le cas où il est sollicité par une des parties en conflit ou par le chef de famille, quand ceux-ci n'arrivent pas à s'entendre en interne. Il est présent par la justice qu'il rend lors des règlements des conflits fonciers

intra familiaux. C'est à lui que revient la décision finale lors des verdicts dans la gestion des conflits.

Il essaie de résoudre les conflits fonciers qui lui sont exposés par plusieurs moyens, méthodes. Il agit entre autres par la négociation, la conciliation et la médiation.

Dans son rôle de *négociateur*, lors des conflits fonciers familiaux à Saheinkro, le chef du village joue un rôle important, il négocie entre les principaux acteurs familiaux en conflit à leur demande ou si ces conflits mettent en mal la cohésion au sein du village. Il essaie de négocier une issue heureuse entre les parties afin que toutes les parties soient satisfaites. Il est aussi *conciliateur*, il fait des propositions pour trouver la solution au problème, qui pourra ensuite être consignée par écrit. Enfin, en tant que *médiateur*, les parties en conflits bénéficient de ses services de facilitation. Elle est donc un processus de concertation volontaire entre parties en conflit, géré par le chef de village ou avec ses notables qui facilitent la communication et tentent de conduire les parties à trouver elles-mêmes une solution. La résolution du conflit devra garantir le rétablissement des relations interfamiliales et préserver la cohésion familiale.

2.3.1.2. Les notables

Lors des conflits, ils sont les premiers à être informés par la famille ou un membre de la famille de la situation conflictuelle existante. Leur rôle c'est d'être informé et porter l'information également au chef du village, des conflits qui leur sont rapportés ou entendus. Dans la gestion des conflits ceux-ci jouent le rôle de conseiller du chef de village. Ils n'imposent aucun point de vue mais guide le chef dans les échanges et les prises de décisions toujours dans le but d'apaiser les tensions entre membres de la famille. C'est ce que soutient les propos de notable TAG lorsqu'il affirme que :

« Les notables sont à l'écoute, quand y a une situation de palabre sur la terre qu'on est au courant on vient dire au chef ou bien les gens nous approche pour nous parler pour trouver solution, faut pas ça va aller loin. C'est ce que nous on fait d'abord, après on peut donner conseil pour trouver solution quand y a jugement ».

2.3.1.3. Le chef de terre

Cet acteur a une connaissance parfaite de l'histoire des parcelles familiales, des propriétaires terriens de Saheinkro. Il est un élément clé lors des résolutions des conflits familiaux. Il a un rôle particulier, il est aussi un arbitre qui essaie de trancher un contentieux lié au foncier avant même que cela n'arrive chez le chef de village. Il peut même s'auto saisir des situations foncières susceptibles de déclencher des conflits dans le village. Il fait l'historique des terres lors de la gestion des conflits si besoin pour éclairer l'auditoire, les plaignants pour une prise de décision plus juste du chef. Il est aussi un conseiller particulier du chef lors des séances de gestion des conflits. KKK, chef de terre, dans la même logique confirme à travers ses propos suivants : « C'est moi je connais l'histoire de ce village, des terres, de celui qui est propriétaire ou pas, donc quand y a problème sur les terrains je peux régler directement ou bien j'aide le chef à régler les problèmes de terres entre les familles, les personnes. »

3. Discussion

Le rôle principal des acteurs locaux lors des résolutions des conflits fonciers intra familiaux, est d'essayer de trouver un consensus, une issue heureuse entre les protagonistes (Dicko, 2006 ; 42). Pour eux, l'objectif principal est d'aider les populations à vivre en harmonie, en évitant au maximum les tensions et les conflits dans le domaine du foncier (Yves, 2018 : 103). Cette gestion met en scène plusieurs acteurs traditionnels (le chef du village, les notables, chef de terre) (Ouedraogo, 2006 : 22) et les acteurs familiaux concernés. Chaque acteur joue un rôle précis dans la gestion des conflits fonciers relevés dans les familles. Les acteurs coutumiers ont donc pour objectif principal de résoudre les conflits qui se présentent à eux (Huyse, Ingelaere, Igreja, Dias-Lambranca Béatrice, Ojera, Naniwe-Kaburahe, Alie 2008 : 19). Ils créent le cadre traditionnel de discussion pour maintenir l'entente communautaire. Cependant il faut noter que les acteurs traditionnels loin de résoudre uniquement les conflits dans le cadre communautaire, peuvent être aussi vecteurs de messages de prévention des conflits (Sougnabé, Réounodji, 2022 ; 135). En effet, beaucoup d'entre eux, véhiculent des messages lors des séances de travail pour essayer de prévenir les conflits. Aussi ces acteurs traditionnels participent aux sensibilisations permanentes contre les

conflits en général et les conflits familiaux en particulier dans le but de maintenir la cohésion au sein des familles mieux du village (Kora, Girard, 2015 :). À côté de cela, il serait opportun aux acteurs en conflit d'utiliser d'autres procédures alternatives modernes comme la justice pour tenter de résoudre les conflits afin d'avoir beaucoup plus de possibilités. Ceci montre la diversité des procédures de résolution disponible.

Conclusion

Au terme de notre excursion cognitive, nous pouvons retenir que les mécanismes de gestion coutumière jouent un rôle important et indiscutable dans la gestion des conflits fonciers intra familiaux à Saheinkro. Ils mobilisent de nombreux acteurs dans la résolution tels que le chef du village, les notables, le chef de terre et les familles concernées. Ainsi les acteurs jouent principalement le rôle de négociateur, médiateur et de conciliateur lors des gestions des conflits fonciers intra familiaux à Saheinkro. Trois éléments sont essentiels dans ces processus de gestion, c'est la recherche de solutions équitables pour chaque acteur, prise en compte des intérêts de tous les acteurs en conflit, transparence dans l'application des solutions, tout en évitant qu'aucun des acteurs en conflit ne va être désavantagé ou spolié dans la solution proposée.

Bibliographie

Campenhoudt Van Luc, QUIVY Raymond, (2017), *Manuel de recherche en sciences sociales*, 5e édition, DUNOD

Dicko Mahamadou Moctar, (2006), *Ressources Naturelles et Gestion des conflits "cas du cercle de Douentza* », Maitrise en Anthropologie, Université du Mali/Faculté des Lettres des Arts et des Sciences humaines

Fallé Landry Yves, (2018), Stratégies de gestion des conflits fonciers intra familiaux à Douafla dans la sous-préfecture de Sinfra (Centre-Ouest Ivoirien), *European Scientific Journal*, Vol.14, No.2, pp 23-37

Firdion Jean-Marie, (2012), Construire un échantillon, *Dans L'enquête sociologique* pages 69 à 92

Hadrien Di Roberto, (2021), *Les conflits fonciers et leur résolution à l'échelle locale dans un contexte de marchandisation de la terre. Une étude de cas dans les*

Hautes Terres à Madagascar. Collection, Recherche. Paris, Comité Technique Foncier et Développement (AFD-MEAE).

Huysse Luc, Ingelaere Bert, Igreja Victor, Dias-Lambranca Béatrice, Latigo James Ojera, Assumpta Naniwe-Kaburahe Joe Alie, (2008), *Justice traditionnelle et réconciliation après un conflit violent, La richesse des expériences africaines*, rapport, 228p

Kana Jean Noël Pacôme, (2019), *La gestion des conflits fonciers entre autochtones et allochtones dans le département de Sinfra*, Thèse de Doctorat unique en Criminologie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, 345 p

Kipré Pierre, (2003), De la guerre et de la paix en Afrique, *Dans Afrique contemporaine* /3 (n° 207), pages 133 à 146

Kora Andrieu et GIRARD Charles, (2015), "Guérir pour prévenir" : repenser la paix à travers les mécanismes transitionnels de justice et de sécurité, *Quaderni*, numéro 87, p. 73-100

Lamarche Aka Aline, (2019), « L'accès à la terre en Côte d'Ivoire : diversité et variabilité des pluralismes », *La Revue des droits de l'homme*, consulté le 10 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/revdh/7150>

N'da Paul, (2002), *Méthodologie de la recherche : de la problématique à la discussion des résultats*, 2^{ème} édition, EDUCI

Ouedraogo Hubert (2006), Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales, *Dans Mondes en développement* /1 (no 133), pages 9 à 29

Oura Kouadio Raphaël, (2012), Extension urbaine et protection naturelle : La difficile expérience d'Abidjan , *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, [En ligne], Volume 12 Numéro 2 |, consulté le 09 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/12966> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.12966>

Sougnabé Pabamé, Réounodji Frédéric (2022), Mécanismes de prévention et de gestion des conflits au Tchad, *Dans Afrique contemporaine* /2 (N° 274), pages 123 à 145

Weber Max, (1922), *Économie et Société*, Berlin, Éditeur : Johannes Winckelmann

Yves Landry Falle, (2018), conflits fonciers, stratégies et logiques des acteurs sur les terrains de lotissement dans une période post crise: cas de Belleville dans la ville de Bouaké